Image not found or type unknown

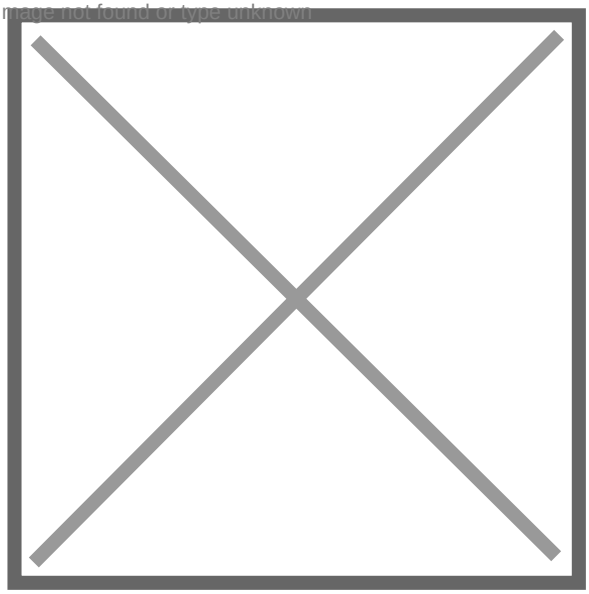

Patage d'un magazin aprés le divorce

Par **elhidaya**, le **27/03/2011** à **18:47**

Bonjour,
je suis divorcé,je paie la pension A, et la pension conpensatoire(688 euro) .Je tiens tj le magazin qu'on a en commun;suite à la crise éco et des dettes que je dois au divers fournisseurs avant et aprés mon divorce.
Je veux liquider le magazin pour fermer mes besoins et me libérer.
Quetions:
Comment je peux prendre ma part le plus rapidement possible soit par l'intérmidiaire d'un notaire ou non.
Est-ce que les dettes que je dois et que j'ai payé à mes fournisseurs et aux organismes différents (taxes,syndic etc.....)avant et aprés le divorce seront déduit ou partger pendant la vente.
Si on passe devant le notaire comment ça va dérouler.
Si vous avez des renseignements complémentaire n'hésitez pas à me les passer.
Merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés